
Konkurse Faillites Fallimenti

No 210 Freitag, 28.10.2005 123. Jahrgang

1. *Débitrice:* **Sisdev SA**, Route du Petit-Moncor 1,
1752 Villars-sur-Glâne
2. *Déclaration de faillite:* 26.04.2004
3. *Suspension de faillite:* 03.10.2005
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 17.11.2005
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* Apport de son concours technique, juridique et financier à tous projets de travaux de construction ou de réalisation technique, industrielle et commerciale.
(Secteur 2) 026/305.39.99

Office cantonal des faillites, A. Freundler, préposé
1700 Fribourg

(00135161)